

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
199^e année
2 février 2023
n° 4 / 7981^e
pages 169 à 232

CHRONIQUE / Preuve

Le droit commun de la preuve
mis au service des enjeux environnementaux

> Ana-Maria Ilcheva

188

ÉDITORIAL

169 Papa Ratzinger et l'Université, *Franck Laffaille*

LECTURES

183 Quand le numérique refait le droit et la société, *Jean-Sylvestre Bergé*

POINTS DE VUE

184 Bref aperçu de la directive UE 2022/2464 du 14 décembre 2022 relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD), *Noëlle Lenoir*

186 Droit à l'avortement : un demi-siècle de féminisme franco-américain, *Malcolm Biiga*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

196 **Chronique** : L'annexion de la Crimée et l'expropriation de biens ukrainiens par la Russie devant les juges français : la Cour de cassation se prononce en faveur de l'Ukraine dans l'affaire *Oschadbank*, *Veronika Korom*

200 **Panorama** : Droit des étrangers et de la nationalité, *Olivera Boskovic, Sabine Corneloup, Fabienne Jault-Seseke, Natalie Joubert et Karine Parrot*

215 **Notes** : Licéité et effets de la révocation conventionnelle d'une donation en présence d'héritiers réservataires, *note sous Civ. 1^{re}, 30 nov. 2022, Clément François*

220 Preuve de l'absence d'anomalie apparente d'un chèque par la banque débitrice de l'obligation de vigilance, *note sous Com. 9 nov. 2022, Laurent Sigoirt*

226 Les dommages résultant de la mort accidentelle d'un animal de compagnie : de simples « dommages aux biens » ?, *note sous Bourges, 7 juill. 2022, Jean Mouly*

ENTRETIEN

232 Quelle réforme pour l'immigration de travail ?, *Fabienne Jault-Seseke*

DALLOZ

Lefebvre Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,

BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALLE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (5403)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Corinne ROUTIER, Responsable

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 959,74 € TTC

Étranger : 1016,56 € TTC

Prix au numéro : 41,86 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Février 2023

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



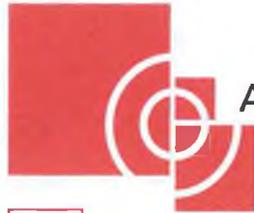
Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Franck Laffaille

169

Papa Ratzinger et l'Université



ACTUALITÉS

172

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Prêt (mise en garde) : prescription de l'action en responsabilité, *Com. 25 janv. 2023*

Cautionnement (validité) : formalisme des mentions manuscrites, *Com. 25 janv. 2023*

Cautionnement (paiement) : compensation avec une créance de dommages-intérêts, *Com. 25 janv. 2023*

Billet à ordre (aval) : portée de la déclaration des créances, *Com. 25 janv. 2023*

Banque (intermédiaire) : contrat relatif à la recherche d'un financement,

Com. 25 janv. 2023

Entreprise en difficulté

Liquidation judiciaire (dissolution) : clôture pour extinction du passif, *Com. 18 janv. 2023*

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (fixation du prix) : portée de la notification du mémoire, *Civ. 3^e, 25 janv. 2023*

Bail commercial (déplafonnement) : étalement de la hausse de loyer, *Civ. 3^e, 25 janv. 2023*

Bail commercial (indemnité d'éviction) : privation du maintien dans les lieux, *Civ. 3^e, 25 janv. 2023*

Bail commercial (état d'urgence sanitaire) : gel des garanties à première demande, *Civ. 3^e, 25 janv. 2023*

Société et marché financier

Société commerciale (dépôt des statuts) : prescription de l'action, *Com. 25 janv. 2023*

Société à responsabilité limitée : responsabilité individuelle des cogérants, *Com. 25 janv. 2023*

Pacte d'associés (validité) : durée de la vie de la société, *Civ. 1^{er}, 25 janv. 2023*

175

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Vente (vice caché) : infestation parasitaire d'un bâtiment, *Civ. 3^e, 18 janv. 2023*

Préjudice économique (enfant) : décès de l'un de ses parents, *Civ. 2^e, 19 janv. 2023*

Assurance (clause d'exclusion) : fermeture administrative durant la pandémie, *Civ. 2^e, 19 févr. 2023*

177

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Produit phytopharmaceutique : autorisation de mise sur le marché, *CJUE 19 janv. 2023*

Données personnelles (mise en examen) : données biologiques et génétiques, *CJUE 26 janv. 2023*

178

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Mise en danger d'autrui (aff. Agnès Buzin) : annulation de la mise en examen, *Ass. plén., 20 janv. 2023*

Sursis probatoire (loi du 28 décembre 2019) : application dans le temps, *Crim. 25 janv. 2023*

Loi d'orientation et de programmation : validation pour l'essentiel et publication

Procédure pénale

Action civile (terrorisme) : proximité du lieu d'un attentat, *Crim. 24 janv. 2023*

180

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Étranger (contrôle d'identité) : indices de tentative d'infraction, *Crim. 25 janv. 2023*

181

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Sécurité sociale

Réforme des retraites : présentation du projet de loi
Accident du travail (faute inexcusable) : indemnisation complémentaire, *Ass. plén., 20 janv. 2023*

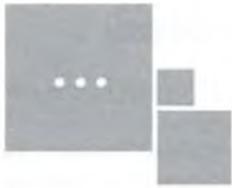


LECTURES

Jean-Sylvestre Bergé

183

Quand le numérique refait le droit et la société



POINTS DE VUE

184

Bref aperçu de la directive UE 2022/2464 du 14 décembre 2022
par Noëlle Lenoir

186

Droit à l'avortement :
un demi-siècle de féminisme franco-américain
par Malcolm Biiga



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

188

Le droit commun de la preuve
mis au service des enjeux environnementaux
par Ana-Maria Ilcheva

196

L'annexion de la Crimée et l'expropriation de biens
ukrainiens par la Russie devant les juges français :
la Cour de cassation se prononce en faveur
de l'Ukraine dans l'affaire *Oschadbank*
par Veronika Korom

PANORAMA

200

Droit des étrangers et de la nationalité
décembre 2021 – décembre 2022
par Olivera Boskovic, Sabine Corneloup,
Fabienne Jault-Seseke, Natalie Joubert
et Karine Parrot

NOTES

215

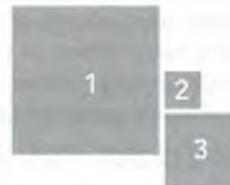
Licéité et effets de la révocation conventionnelle
d'une donation en présence d'héritiers réservataires,
note sous Civ. 1^{re}, 30 nov. 2022
par Clément François

220

Preuve de l'absence d'anomalie apparente d'un chèque
par la banque débitrice de l'obligation de vigilance,
note sous Com. 9 nov. 2022
par Laurent Siguoirt

226

Les dommages résultant de la mort accidentelle
d'un animal de compagnie : de simples « dommages
aux biens » ?, *note sous Bourges, 7 juill. 2022*
par Jean Mouly



ENTRETIEN

232

Fabienne Jault-Seseke –
Quelle réforme pour l'immigration de travail ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

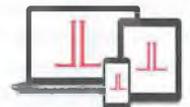
Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur [Dalloz-Revues.fr](https://www.dalloz-revues.fr)